

Vélizy-Villacoublay, le 14 novembre 2022
17h40

Communiqué de presse

Inauguration de l'autoroute A79, première autoroute à péage en flux libre en France

Ce lundi 14 novembre, le ministre délégué chargé des Transports Monsieur Clément Beaune, en présence de Madame Valérie Hartsch -Préfète de l'Allier- et Monsieur Benoît de Ruffray -Président-directeur général d'Eiffage-, a inauguré la nouvelle autoroute A79, mise en service le vendredi 4 novembre 2022. Cette section de 88 kilomètres entre Sazeret (Allier) et Digoin (Saône-et-Loire) relie les autoroutes A71 et A6.

Ce projet a été décidé par l'État en 2017 pour une mise en sécurité rapide de la RN79 très accidentogène. Il a été confié en mars 2020 au groupe Eiffage qui en a assuré le financement pour un investissement de plus de 600 millions d'euros.

Réalisé en deux ans sans interruption du trafic, le chantier, qui a mobilisé l'ensemble des expertises du groupe Eiffage, a consisté en l'élargissement et la mise au standard autoroutier de la RN79. Le tracé compte 12 échangeurs, 3 aires de repos, 1 aire de services et est jalonné de près de 150 ouvrages d'art. Au global, le chantier a nécessité 3 100 000 heures de travail dont plus de 500 000 en insertion, fait appel à près de 530 entreprises locales et mobilisé 1 200 personnes au pic des travaux.

L'exploitation et la maintenance de l'A79 sont assurées depuis le début de la concession par les équipes d'APRR, filiale autoroutière d'Eiffage.

Dans le cadre de ce projet, Eiffage s'est engagé à minimiser l'empreinte du chantier et à économiser autant que possible la ressource naturelle. Le tracé a été établi en tenant compte du milieu environnant, en particulier au niveau de la traversée de la réserve naturelle du Val d'Allier. Par ailleurs, un programme de compensation sur 380 hectares a été mis en place et 71 000 plants labellisés « végétal local » seront utilisés pour les aménagements paysagers.

L'A79 est la première autoroute en France équipée du système de péage en flux libre autorisé par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de décembre 2019. Six portiques, équipés de caméras infrarouges et de capteurs, installés le long du trajet détectent automatiquement le type de véhicule et son immatriculation afin de déterminer le montant du péage. L'infrastructure s'affranchit ainsi de toute barrière de péage physique réduisant l'emprise foncière, facilitant la fluidité de la circulation et contribuant à moderniser le réseau d'autoroutes français.

Depuis le 30 juin 2022, Eiffage a transféré à sa filiale APRR, la société ALIAÉ titulaire du contrat de concession sur 48 ans de l'A79 située en continuité de réseau. APRR exploite plus de 2 400 kilomètres d'autoroute en France, dont 200 kilomètres dans l'Allier.

**A propos d'Eiffage**

Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie systèmes et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de ses 73 500 collaborateurs et a réalisé, en 2021, un chiffre d'affaires de 18,7 milliards d'euros, dont 27 % à l'international.

Contact presse

Bénédicte Dao

Tél. : +33 1 71 59 22 28

benedicte.dao@eiffage.com